



Commune de LA CAPELLE
34 DU GENERAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240415-2024-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 15 avril 2024

Délibération : N° 2024-25

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 17

Présent(s) :

L'an deux mille vingt quatre le Lundi 15 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 08 avril 2024

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Grégory RONDIER, Patrice POULAIN, Sylvie LOCATELLI, Sandrine HAVY

Absent(s) :

Marie-Madeleine PRUSSE ayant donné pouvoir à Christelle MAES, David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Johann WERY, Victorien POTIN, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART ayant donné pouvoir à Régis SEMERY, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Patrice POULAIN

Secrétaire de séance : Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX

Présentation et vote du budget primitif annexe 2024 lotissement la Haie Bergère

DELIBERATION

Le budget primitif du budget annexe lotissement la Haie bergère pour l'année 2024, est proposé en équilibre pour la section fonctionnement pour la section investissement en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT:

Dépenses : 546 103,64 €

Recettes : 546 103,64 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 540 103,64 €

Recettes : 540 103,64 €

Vu l'instruction comptable M57

Vu la Commission Finances du 10 avril 2024 ;

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210201281-20240415-2024-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

DECISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le budget annexe lotissement la Haie Bergère 2024 en fonctionnement et en investissement tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Lecture faite les membres ont signé au registre.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 15 avril 2024

Le Maire

Johann WERY



la Secrétaire de séance,
Sandrine LEPORCQ - BRUNIAUX